

COMITE DE QUARTIER ALOUETTES / REVEIL MATIN

Jeudi 28 janvier 2016

- Habitants présents : Mesdames N'Diaye, Saidi, Trebillon, Nodiot
excusée Mme Conesa
: Messieurs Gomez, Belhami, Monroy, Lefèvre
- Elus présents : Mesdames Dussous, Sautreau, Gaultier, Bignon élue référente
: Messieurs Arnaud de Bourrousse, Doll, Millot, Valentin.
- Administratif : M. Drakes, directeur de cabinet

M. DOLL rappelle que cette réunion a pour but de faire remonter les problèmes propres à chaque quartier et remercie tous les habitants présents.

Mme SAUTREAU précise que nous allons essayer de répondre à une majorité des questions. Elles seront traitées immédiatement ou étudiées afin d'apporter des réponses rapidement.

Ordre du jour :

- **La sécurité**
- **Travaux et voiries**
- **Environnement**
- **Divers**

LA SECURITE

** M. Doll parle de la mise en place du dispositif "Citoyens Vigilants"*

Ce dispositif s'apparente à une forme de vigilance de proximité qui complète ceux déjà existants, comme la vidéo-protection et l'opération « Tranquillité vacances ».
Il ne faut pas confondre « Citoyens vigilants » et « Voisins vigilants » qui est un dispositif privé.

La municipalité a mise en place le dispositif « Citoyens vigilants » sous couvert de la Police nationale.
Le référent pour le quartier est Mme Agnès Conesa. Elle a un lien privilégié avec la Police nationale.

La Police nationale et municipale ne peuvent pas être présentes à toute heure de la journée et de la nuit. Le dispositif permet ainsi de prévenir les problèmes d'incivilités et autres exactions.

M. le Maire informe de sa décision d'armer la police municipale. Cet armement sera très encadré par des tests psychologiques, des formations adaptées et une convention signée avec le Préfet.

**Le passage piéton situé impasse des Cerisiers-route de Saint Germain est mal sécurisé. Les voitures roulent très vite et la visibilité souvent réduite à cause d'un camion stationné depuis plusieurs semaines à l'angle du passage.*

M. Millot rappelle qu'il ne faut pas hésiter à appeler la Police municipale si le camion reste plus de 7 jours au même endroit.

**Il serait préférable de placer l'arrêt de bus à la sortie de la rue des Cerisiers car les voitures qui sortent de cette rue n'ont aucune visibilité.*

M. Millot, explique que cette possibilité a déjà été étudiée. La largeur des trottoirs sont règlementée et à respecter. A cet endroit, la largeur n'est pas suffisante pour y implanter l'arrêt. L'étude réalisée a démontré que ce serait dangereux de placer l'arrêt plus bas.

M. Millot signale que la route de Saint-Germain est une départementale. Elle doit faire l'objet de travaux dans le cadre de la réhabilitation du Quartier des Alouettes. Les travaux seront effectués par France Habitation en partenariat avec le Conseil départemental. Ces aménagements se feront donc en concomitance avec la réalisation de la nouvelle voie traversante. A cette occasion, un passage protégé par feux tricolores sera réalisé.

**Rue des Cents Arpents, les voitures roulent aussi très vite. Il y avait deux ralentisseurs, il n'y en a plus qu'un.*

M. Millot se rendra sur place. S'il manque un ralentisseur, il sera remis en état.

**L'arrêt de bus "Buzenval", entre l'école J. Prévert et l'ancienne piscine rue de Belfort, est situé à l'angle de la rue des Cent Arpents et est très mal placé. Il faudrait le décaler 10 mètres plus loin pour qu'il soit sécurisé par un passage piéton.*

M. Millot se renseignera sur la normalisation.

LA VOIRIE

**A la hauteur de la rue de la Grue, deux grandes mares d'eau sont en formation.*

M. Doll informe qu'un rendez-vous est fixé avec les propriétaires et que la ville verra avec eux s'ils peuvent réparer ces dégâts, probablement dûs aux passages des camions.

**Les voiries sont très dégradées, rue de Belfort côté Carrières-sur-Seine et le long de l'école J. Prévert.*

M. Millot reconnaît qu'elles sont en mauvais état mais elles ne sont pas dangereuses. Si la voirie présente des trous, ceux-ci seront rebouchés. La réfection de la voirie n'est pas d'actualité en raison des allées et venues des camions du chantier de réhabilitation du Quartier des Alouettes.

M. le Maire confirme que les travaux de voirie coûtent extrêmement chers. Lorsqu'une voirie est refaite, c'est une reprise complète qui est effectuée avec l'enfouissement des réseaux, l'assainissement et les enrobés. Le mètre linéaire de travaux de voirie coûte 1 500 euros.

A Carrières-sur-Seine, la majorité des rues n'ont pas été refaites depuis plus de quarante ans. Leur rénovation a commencé en alternant les quartiers.

Avec la réhabilitation complète du quartier des Alouettes, refaire une voirie avant la fin des travaux reviendrait à « jeter de l'argent par les fenêtres ». La municipalité a travaillé pendant 7 ans pour aboutir à cette rénovation très attendue par tout le quartier. Compte-tenu de l'ampleur des travaux, ceux-ci vont se poursuivre encore plusieurs années avec un trafic important des camions. Le problème est similaire dans le quartier du "Printemps" avec les travaux de la RD 321.

Ces requalifications sont le fruit d'un travail de recensements des rues, selon leur ancienneté et leur vétusté, dans différents quartier. Beaucoup de rues sont éligibles à la rénovation.

La ville devra arbitrer ces investissements, comme l'entretien des écoles. Le nombre de travaux à réaliser est important alors que la ville ne perçoit pas de subventions pour ce type de travaux.

Les moyens des collectivités ont été revus à la baisse dans des proportions jamais vues depuis la guerre. La ville va subir une baisse de 2,5 millions d'euros à partir de 2017.

De plus, nous allons aussi perdre l'intégralité de la subvention du Conseil départemental pour les crèches, soit 180 000 euros par an.

Avec la baisse des dotations de l'Etat, la ville doit faire des choix car l'équipe municipale ne veut pas augmenter les impôts. Nous devons trouver des recettes qui ne soient pas des recettes fiscales. Jusqu'à la fin de ce mandat, les élus devront gérer une situation plus que rude.

La municipalité a déjà dû abandonner le déplacement de la mairie et la rénovation de la piscine de Belfort.

** Pourrions-nous avoir plus d'éclairage dans le quartier des Alouettes ?*

M. Millot répond que c'est sous la responsabilité de France Habitation. Ce point a déjà été noté la semaine dernière lors de la visite du quartier avec le bailleur.

** Nous avons un problème dans le petit parc pour enfants. A l'heure de la pause déjeuner, les lycéens investissent à plusieurs les jeux (tourniquet) en laissant leurs déchets, c'est une déchetterie à ciel ouvert.*

M. le Maire répond que nous allons nous arranger avec France Habitation pour qu'ils nous autorisent à intervenir sur leur territoire.

**Des camions viennent déverser leurs gravats dans les containers qui servent aux travaux .C'est un défilé tout le week-end et la nuit.*

M. le Maire constate que personne ne fait le nécessaire pour appeler la police. La police municipale travaille, certaines nuits, jusqu'à 2 heures du matin. En les appelant, vous donnez à la ville le moyen d'intervenir dans votre quartier et d'établir un flagrant délit. Par exemple, dans la plaine maraichère rue de la Grue, la municipalité a déblayé les ordures à côté de la Marine puis installée une barrière. Nous sommes extrêmement vigilants et intransigeant lorsqu'on nous prends quelqu'un en flagrant délit.

Le cadre de vie est une préoccupation permanente pour la municipalité. Nous avons besoin de votre collaboration pour attraper ces personnes qui ne sont pas toujours des carrillons.

** Avez-vous pensé à occuper les jeunes du quartier ?*

M. Doll répond qu'une aire de jeux et un City stade de football sont prévus avec la réhabilitation du quartier. Leur emplacement n'est pas été encore fixé.

M. Gomez donne une information sur la réussite des premiers logements rénovés : une économie de gaz de 60% et d'électricité dans les logements grâce à une isolation performante.

**Mme Nodiot, pharmacienne dans le quartier des Alouettes, demande s'il serait possible d'avoir un pôle médical dans le quartier.*

M. Doll répond qu'un centre médical sera créé avenue du Général Leclerc avec des professionnels paramédicaux.

La municipalité est en contact avec le département pour accueillir un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) dans le quartier des Alouettes.

Dans un autre domaine, nous installerons un pôle commercial dans le quartier

**Mme Nodiot trouve anormal de ne pas avoir été sollicité pour la rénovation.*

M. Doll répond qu'il est trop tôt et qu'elle sera contactée quand ils travailleront sur les commerces aux pieds des immeubles. Avec la réhabilitation du quartier, tout sera aux normes comme l'accessibilité des personnes handicapées.

**A qui appartient le parking du lycée des Pierres Vives ? L'enrobé est en très mauvais état et accentué en ce moment par les bus qui y stationnent toute la journée.*

En raison des travaux ferroviaires, une offre complémentaire de bus a été mis en place. Comme il n'y pas la place de se garer à la gare, les bus stationnement sur le parking du lycée.

** Où en est le projet les jardins partagés ?*

M. Lefèvre renégocie avec la Marine nationale pour voir si elle peut mettre une parcelle à notre disposition, et également avec la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) pour le prêt d'une autre parcelle derrière la Zone de Grands Equipements (ZGE). L'attribution des quarante lots se fera par tirage au sort.

M. Doll précise que ce projet se concrétise, l'accès se fera à l'arrière de la résidence des Cents Arpents.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire propose de continuer la discussion devant le verre de l'amitié.